

• « L'incinérateur Flamoval est un projet inutile, coûteux et dangereux pour la santé »

mercredi 03.03.2010, 05:04 - La Voix du Nord



Le docteur Richard met en avant une organisation adoptée en Alsace pour expliquer l'inutilité de Flamoval.

| GESTION DES DÉCHETS |

Philippe Richard, président de l'APSH, a fait le point sur le dossier Flamoval, hier après-midi à Saint-Omer. Il a redit que le projet était « inutile, coûteux et dangereux pour la santé ». Pour appuyer sa démonstration il a parlé des boues, des blockhaus, et du rendement énergétique. Comme Thierry Willaey la veille.

PAR HERVÉ VAUGHAN

saintomer@lavoixdunord.fr

Les opposants à Flamoval ont un nouvel ami : Dany Dietmann. Maire écologiste de Manspach, dans le Haut Rhin, il a été cité en exemple par Thierry Willaey, lundi lors de la visite de José Bové dans l'Audomarois (notre édition d'hier). Hier, lors d'une conférence de presse, Philippe Richard, président de l'Association pour la protection de la santé des habitants (APSH) l'a cité de nouveau, n'hésitant pas à parler de « méthode Dietmann » pour la gestion des déchets. Le président de l'APSH qui a rencontré le maire écolo lors d'une conférence à Cuincy en janvier raconte : « Depuis 2000, Dany Dietmann a fait baisser le poids des ordures ménagères (des habitants de

la communauté de communes de la Porte d'Alsace). En 2009, le poids par habitant des ordures ménagères résiduelles était de 83 kg alors que le projet de Flamoval prévoit 92 500 tonnes par an pour 282 570 habitants ce qui fait un total de 327 kg par an et par habitant. » Pour arriver à ce résultat, la pesée embarquée dans les camions, qui fixe le poids de déchets collectés par foyer, et la taxe à l'enlèvement qui incite les habitants à ne sortir que des poubelles pleines, entre autres, ont été instaurées. Dans les habitats collectifs, les poubelles ferment à clef... Enfin, le tri sélectif et une ressourcerie ont été mis en place « qui ont créé des filières, de l'emploi et entraîné l'arrêt d'un projet d'incinérateur à Aspach le Haut. » Autre argument développé par le président de l'APSH, le coût. À Manspach, il est de 52 E par an et par habitant alors que la moyenne française est de 93 E et que la tonne incinérée coûte 139 E. Et de conclure : « Le préfet a pris un arrêté d'autorisation d'exploitation contre lequel nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif mais aurait-il pris la même décision si un projet alternatif lui avait été présenté ? » Revenant à Flamoval, Philippe Richard s'est fait incisif : « Alors qu'on nous dit que le dossier est bétonné, que tout est au point, on découvre que la terre qui se trouve sur place est impropre à la construction et qu'il faut évacuer 70 000 m³ de boue. On va interroger les autorités - le préfet, le SMFM et la DREAL - pour savoir ce que contiennent exactement ces boues qui viennent du curage du canal. Quand on voit le problème de pollution aux PCB dans le Rhône, on peut s'interroger. » Autre sujet d'interrogation le nombre de blockhaus sur le site. « On en a déjà trouvé un, on nous dit que ce site est connu pour avoir servi de piste d'aviation pendant la Seconde Guerre mondiale, il se peut que nous en trouvions d'autres alors qu'une étude de sol a été menée.

» Philippe Richard, s'il a redit sa crainte au niveau sanitaire, a décliné de nouveaux arguments : « On parle d'un centre de valorisation énergétique, mais qui dit valorisation énergétique dit électricité et cogénération. Sur ce deuxième point, rien n'est finalisé, nous n'avons aucun chiffre. Or, les directives européennes réclament 65 % de rendement. ». Un argument que Thierry Willaey avait exprimé lundi devant José Bové.

À l'APSH, on ne désarme pas, « On n'est pas démoralisé, on avait anticipé la décision du CODERST, celle du préfet, on anticipe celle du tribunal administratif. Si jamais il rejette notre recours, on ira plus loin : l'appel et la cour européenne de justice pour éviter de dépenser 90 millions d'euros pour brûler des matières premières. » •